

# Règlement Intérieur du BUDOKAN DEUIL



## Vestiaires et accès au tatami

- Pour des raisons d'hygiène, chacun doit venir au club avec une tenue propre dédiée à sa pratique et qui ne doit pas être portée à l'extérieur, même sous d'autres vêtements.
- Les adhérents doivent se changer dans les vestiaires (Il n'est pas permis de se changer en dehors des vestiaires) et, spécialement pour les plus jeunes adhérents, de manière autonome. Nous invitons donc chaque adhérent à prévoir suffisamment de temps pour pouvoir être sur le tatami à l'heure pour démarrer son cours.
- Les vestiaires filles ne sont pas autorisés aux hommes et inversement les vestiaires garçons ne sont pas autorisés aux femmes.
- Pour limiter les vols / échanges / pertes de vêtement, bijoux et autres, il est demandé à chacun de ranger ses effets personnels dans son sac de sport et d'accrocher ce dernier à un porte-manteau dans le vestiaire. Les chaussures doivent être rangées par 2 sous le banc ou au dessus des porte-manteaux.
- Les vestiaires ne sont pas des aires de jeu. Ils ne sont pas surveillés et par conséquent il est demandé aux adhérents de ne pas s'y attarder.
- Pour des raisons d'hygiène, avant d'accéder au tatami, tout adhérent doit porter des chaussons ou zori qu'il rangera dans un casier situé devant le tatami.
- Par respect pour les professeurs et les autres adhérents, mais aussi pour des raisons de sécurité, il est demandé à chacun d'être ponctuel.
- Un élève en retard doit attendre sur le bord du tatami que son professeur l'invite à rejoindre le groupe.
- Pour des raisons de sécurité en cas d'évacuation, il est demandé aux parents de laisser dégagé l'accès au tatami. Il est donc interdit de placer là chaises, vélos, trottinettes, poussettes, etc..

## Cotisation et licence fédérale

- Il est proposé à chaque nouveau venu un maximum de 2 cours d'essais gratuits. Au terme de ces 2 cours gratuits, s'il souhaite continuer à pratiquer, il devra s'acquitter de la cotisation dans son intégralité (adhésion club, licence, cours).
- Le paiement de la cotisation peut se faire en 1, 2 ou 3 fois pour un seul adhérent et jusqu'à 5 fois en cas d'inscription simultanée de plusieurs membres d'une même famille. L'ensemble des chèques datés au dos se feront à l'inscription.
- Toute inscription à partir du 1<sup>er</sup> janvier bénéficiera d'une réduction de 33% sur le prix des cours. cette réduction passe à 66% du prix des cours pour une inscription à partir du 1<sup>er</sup> avril.
- Tout renouvellement d'inscription pour la saison suivante enregistré et réglé entre le 1<sup>er</sup> juin et le 5 juillet bénéficiera d'une réduction de 50% sur la partie adhésion club.
- Il ne pourra en aucun cas être demandé de remboursement de la cotisation, même partiel.
- Aucune licence fédérale ne sera prise par le club pour les adhérents non à jour de leur cotisation (la licence comprend une assurance et permet l'accès aux compétitions). L'accès aux tatamis peut leur être refusé.

## Déroulement des cours

- Le professeur est seul responsable de ses choix pédagogiques en accord avec le directeur technique et il n'est pas permis aux parents ou autres accompagnants d'intervenir pendant un cours sauf sur demande expresse du professeur.
- Pour s'hydrater, chaque adhérent peut apporter sur le bord du tatami une petite bouteille ou gourde. Il ne pourra aller boire que sur autorisation du professeur.
- Afin de pouvoir soigner les petits bobos (saignements, ongles retournés, etc.) il est demandé à chaque adhérent d'avoir à disposition une petite trousse de secours comprenant : un petit rouleau de bande adhésive (type Elastoplaste) une paire de ciseaux, un coupe-ongles, un désinfectant, ...
- Des invitations à participer à des compétitions ou autres événements seront données en fin de cours aux adhérents à plusieurs reprises durant l'année. Merci de répondre à ces invitations dans les meilleurs délais pour faciliter l'organisation de ces manifestations.
- Les passages de grades ont lieu pendant les heures de cours et se déroulent sous la responsabilité du directeur technique (pour le judo) ou des professeurs (jujitsu). Leur décision ne peut donner lieu à aucune contestation.

## Compétitions, Stages, et autres manifestations

- Tout adhérent souhaitant participer à une manifestation doit en informer son professeur ou une personne du bureau.
- Lors de la manifestation, l'adhérent doit signaler sa présence au responsable présent dès son arrivée et avant son départ.

### Compétitions

- A partir de la catégorie d'âge Benjamins, les licenciés doivent avoir en leur possession un passeport sportif (à commander au bureau du club et valable 8 ans – présenter une photo, une photocopie de carte d'identité ou livret de famille et 8€)
- Chaque licencié doit également être en possession de son certificat médical de « non-contre-indication à la pratique du Judo » (accompagné de la mention « en compétition » pour les compétiteurs) daté de moins d'un an (pensez à le demander en double exemplaire à votre médecin traitant).
- Une sélection pour représenter le club lors d'une compétition par équipes n'implique pas forcément que le sélectionné combattra.

## **Chartre de l'acteur majeur du Budokan :**

Est considéré comme acteur majeur du Budokan :

- Les membres du Comité Directeur
- Les membres du Comité Directeur « jeune »
- Les professeurs
- Les athlètes équipe 1<sup>ère</sup> du club (séniors)
- Les athlètes internationaux

A ce titre ces membres majeurs du club n'auront à payer que la licence FFJDA pour l'adhésion club en contrepartie ils s'engagent à respecter les points suivants :

- Etre présents et aider à la bonne organisation de l'ensemble des manifestations club
- Venir encourager ou combattre le jour des championnats par équipe
- Venir encourager ou combattre le jour des championnats de France 1D
- Adhérer aux valeurs du Budokan
- Adhérer aux objectifs du Budokan
- Avoir une tenue exemplaire (respectueux du règlement du club)
- Etre dynamique et présent dans la vie du club
- Respecter la mission propre à chacun qui leur a été transmise (documents à signer)

Les membres d'honneurs se verront offrir leur adhésion club ainsi que la licence fédérale.

Les ceintures noires ayant au moins un de licence au Budokan auront également une chartre de comportement à signer et à respecter ils pourront ainsi bénéficier d'une remise sur le prix de la cotisation club.

En cas de non respects de cette chartre le tarif préférentiel ne sera pas reconduit l'an prochain et une sanction peut être envisagée.

## Classement du club et Journée de remise des récompenses

- Le club organise une compétition interne entre ses adhérents. Ce classement prend en compte les résultats sportifs obtenus en compétition et l'investissement personnel pour le club. Il a été instauré dans le but d'une émulation saine pour inciter chaque pratiquant à progresser, à animer le club et à le faire rayonner.
- Chaque année, en début de saison sportive, le club organise une journée de mise à l'honneur des adhérents de la saison passée. Au cours de cette journée sont remis des diplômes (attestation de passage de grade et bilan sportif) et autres récompenses (médailles, coupes, etc.).
- Les points permettant de distinguer les adhérents sont acquis tout au long de l'année comme suit :

Passage de Grade	
Grade	Récompense
B/J	20 Pts
Jaune	25 Pts
J/O	30 Pts
Orange	35 pts
O/V	40 pts
Verte	45 pts
Bleue	50 pts
Marron	60 pts
1er DAN	100pts
2ème DAN	150 pts
3ème DAN	200pts
4ème DAN	300 pts
5ème DAN	500pts
6ème DAN	1000 pts
7ème DAN	1500 pts
8ème DAN	2000 pts
9ème DAN	3000 pts
10ème DAN	5000 pts

Points Participation Compétitions	
Niveau	Points
Tournoi / Shiai	5 pts
District	10 pts
Val d'Oise	15 pts
IDF / Demies	20 pts
France 3D	25 pts
France 2D	30 pts
France 1D	40 pts
European Cup	50 pts
World Cup	60 pts
Grand Prix	70 pts
Grand Chelem	90 pts
Master Series	100 pts
Europe	100 pts
Monde	150 pts
JO	300 pts
/ Equipe	Plus 20 pts
1 victoires	Plus 10 pts

Arbitrage et commissaire sportif	
Niveau	Récompense
Club	10 pts / compétition
Départemental	20 pts / compétition
Régional	30 pts / compétition
Interrégional	40 pts / compétition
National	50 pts / compétition
International	100 pts / compétition
Olympique	1000 pts / compétition

Participation à la vie du club	
Aide	Récompenses
Plat / Gateaux / etc	5 pts
Pots	10 pts
Participation Stage	5 pts / demies journées
Participation évènement	20 pts / demies journées
Organisateurs Stage	20 pts / demies journées
Organisateurs Soirée	50 pts
Organisateurs Sortie	50 pts
Organisateur Compétition	50 pts
Accompagnant compétition	10 pts / demies journée

Parrainage de nouveaux inscrits /an	
Nombre	Récompenses
1	10 pts
2	20 pts
3	30 pts
4	40 pts
5	50pts
6	60 pts
7	70 pts
8	80 pts
9	90 pts
10	100 pts
Plus de 10	double de points à chaque parrainage

Acteurs Majeurs réguliers du club	
Rôle	Récompenses
Doublure (filleul)	50 pts
Bureau	50 pts
Comité Directeur	50 pts
Professeur	50 pts

- o Des pénalités de points seront données pour des attitudes contraires à l'éthique du judo, que ces attitudes soient observées durant l'entraînement, dans les vestiaires ou même lors de déplacements en compétitions ou stages.

- Il appartient au directeur technique et à lui seul de sélectionner ou non les compétiteurs aux différentes compétitions. Si un combattant se présente à une compétition sans avoir été sélectionné au préalable, il ne lui sera pas attribué de points au classement du club pour cette compétition.

## Divers

- Il est demandé à chacun de respecter les règles élémentaires de politesse (bonjour, au revoir, prévenir en cas de retard ou d'absence, etc.).
- En cas de désaccord ponctuel ou de réclamation, l'adhérent ou ses responsables légaux sont priés d'en aviser le professeur ou un membre du comité directeur et ce dans le respect de son interlocuteur et dans un moment et un lieu opportuns. Nous sommes ouverts à la réflexion concernant vos idées constructives qui vont dans le sens du développement du Budokan.
- Tout comportement jugé comme nuisible aux intérêts du club pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent en cause sur décision du comité directeur.